

*Présentation succincte de la  
Maison De l'Aviculture et la  
répartition géographique*

---



# **1- Présentation de la Maison De l'Aviculture (MDA)**

---

La Maison De l'Aviculture (MDA), est une organisation professionnelle des aviculteurs modernes du Burkina Faso. Elle a été créée le 31 janvier 1998. Son siège est à Ouagadougou. C'est une Association à but non lucratif, régie par la Loi n° 10/92/ADP du 15 décembre 1992 portant liberté d'association au Burkina Faso.



# **1- Présentation de la Maison De l'Aviculture (MDA)**

---

Contrairement aux autres pays ou filières, le Burkina Faso ne dispose pas de faîtière mais plutôt une Association d'aviculteurs qui rassemblent tous les maillons d'une filière avicole.



# **1- Présentation de la Maison De l'Aviculture (MDA)**

---

La Maison De l'Aviculture compte actuellement 180 membres. Les membres du premier collège (moins de 1000 volailles) sont les plus nombreux au sein de l'Association. Leur présence est croissante.



# **1- Présentation de la Maison De l'Aviculture (MDA)**

---

À ce jour les membres du premier collège représentent 82 % des adhérents. L'évolution du nombre des membres du 2ème et du 3ème collège est faible voire stagnant. Par conséquent, ils ne représentent respectivement que 11 et 7 % de l'effectif total des membres de la Maison De l'Aviculture.

# 1- Présentation de la Maison De l'Aviculture (MDA)

---

Les effectifs de volailles élevées par les membres de la Maison De l'Aviculture sont estimés à plus de 96 % du cheptel avicole moderne (poules pondeuses majoritairement) du Burkina Faso. Elle est répartit comme suit :

- Poulettes et pondeuses : 200 000 sujets
- Poulets de chair : 11000 sujets.



## **2- INTERVENANTS AU NIVEAU DE LA FILIERE**

---

**Au sein de la MDA tous les maillons de la production se retrouvent ; il s'agit :**

- **les accoueurs** : actuellement un seul accoueur est en activité croissante. A partir de reproducteurs en place, ce couvoir qui est la CNPA produit actuellement plus de 20000 poussins mois pour une capacité de départ. Ce couvoir en pleine activité aura une capacité de 80 000 poussins mois.

## 2- INTERVENANTS AU NIVEAU DE LA FILIERE

---

- **Fabricants d'aliment** : deux structures dignes de ce nom ( CNPA, PDAV) font à une échelle industrielle de l'aliment de qualité pour les aviculteurs qui souhaitent acheter. A noter que les aviculteurs (90%) sont plutôt leurs propres fabricants.

## 2- INTERVENANTS AU NIVEAU DE LA FILIERE

---

- **Les aviculteurs producteurs d'œuf de consommation** : les plus nombreux, ils représentent 89% des membres de la MDA (soit 189 aviculteurs) et sont répartis dans trois collèges :
  - le 1er collège : sont ceux qui possèdent une à 1000 poules ;
  - le 2ième collège : sont ceux qui de 1001 à 4000 poules
  - le 3ième collège : sont ceux qui ont plus de 4000 poules ;

## 2- INTERVENANTS AU NIVEAU DE LA FILIERE

---

- **les producteurs de chair** : en plein essor depuis l'apparition de la grippe aviaire, ils ne représentent que 11% de l'ensemble des aviculteurs.
- **Les transformateurs** : un acteur transforme sa production de poulet de chair en différents artifices culinaires dans sa charcuterie



## **3- Nombre d'ouvriers avicoles employés par les membres de la Maison De l'Aviculture**

---

**Estimations réalisées avec la direction technique de  
la MDA de Ouagadougou**

- Collège 3 :           7 membres X 6 employés = 42
- Collège 2 :           11 membres X 3 employés = 33
- Collège 1 :           182 membre X 2 employés = 364

**Total= 439 employés (basse-couriers ou gardiens)**



## **4- Les actions menées avant/ pendant/ après la grippe aviaire**

---

la gestion de la crise aviaire a été possible grâce au concours inestimable du Ministère des Ressources Animales qui a mis en place un comité de gestion de la crise de la grippe aviaire et où la MDA faisait partie.



## **4- Les actions menées avant/ pendant/ après la grippe aviaire**

---

Une cellule de crise et de veille a été mise en place qui se réunissait toutes les semaines. Cette cellule était chargé de centraliser toutes les informations de cas suspects, de donner l'information juste et nécessaire à tous les acteurs directement impliqués.

## 4- Les actions menées avant/ pendant/ après la grippe aviaire

---

**Avant la crise** : la MDA par le canal des techniciens ont mis l'accent sur les points suivants :

- ❑ la création des pédiluves a chaque entrée de poulaillers ;
- ❑ l'interdiction d'entrée de personnes étrangères dans les fermes ;
- ❑ la circulation des employés et les animaux d'une ferme à une autre ;
- ❑ l'interdiction d'importer des poussins de pays déclarés touchés par la grippe aviaire ;
- ❑ le nombre d'aviculteurs en fin 2005 était de 218 membres tout confondus, à savoir les membres et les non membres.
- ❑ L'effectif des sujets sur les fermes était de l'ordre de 210 000 ;

# 4- Les actions menées avant/ pendant/ après la grippe aviaire

---

## Pendant la crise ; les aviculteurs ont bénéficié :

- ❑ de plusieurs formations sur les mesures à prendre dans chaque ferme ;
- ❑ les techniciens ont assistés chaque aviculteur par les visites de ferme pour sensibiliser, échanger, et leur donner les grandes lignes sur le respect des mesures sanitaires à prendre.
- ❑ Des cadres d'échanges ont été initiés avec l'appui de l'administration pour mettre à niveau tous le acteurs impliqués.
- ❑ La MDA a bénéficié de dotation de désinfectants ( virkon) de la part de notre administration qu'il a distribué à tous les membres de la MDA( 01kg/aviculteur) ;
- ❑ **Le nombre de membre était de 190 membres ;**
- ❑ **L'effectif était de 166 000 poules pondeuses**



## **4- Les actions menées avant/ pendant/ après la grippe aviaire**

---

**Après la crise** : la MDA a initié des termes d'échanges avec les aviculteurs de différents collèges sur les mesures sanitaires à respecter de manière générale, mais en mettant l'accent sur la conduite d'élevage en relation avec les mesures sanitaires de la grippe aviaire.

- **En 2007 le nombre d'aviculteurs tous confondus est de 175 membres ;**
- **L'effectif est 177 000**



## 5- Perspectives stratégiques et recommandations

---

Pour les années à venir, la Maison De l'Aviculture se veut être l'organisation de référence pour le développement de l'aviculture moderne au Burkina Faso. Pour ce faire, elle travaille à la réalisation d'actions primordiales :

- La mise en œuvre d'un premier programme triennal d'activités ;
- La formulation d'un contrat plan liant la filière avicole (Maison De l'Aviculture) et l'État (Ministère des ressources animales).



## 5- Perspectives stratégiques et recommandations

---

- ❑ L'appui institutionnel pour la mise en place d'un couvoir d'une capacité de 160 000 œufs avec une production de 27 000 poussins/chair ;
- ❑ La promotion de la production de poulet de chair ;
- ❑ La mise en place d'outils de production pour réduire le coût de production de l'aliment de volaille ;
- ❑ La recherche de partenaires pour un appui financier sur les aspects institutionnels et organisationnels de la filière avicole ;



## 5- Perspectives stratégiques et recommandations

---

- Un soutien de la part de notre Ministère pour la relance de l'aviculture moderne par des mesures d'allègement sur la commande des intrants au profit de la MDA (exonération temporaire sur deux ans de produits et intrants nécessaire pour le développement de la filière).
- Une plus grande implication de la filière avicole dans la politique de développement de l'élevage ; (prise en compte effective des besoins de la filière dans les instances de négociation avec les partenaires



## **6- Principaux partenaires institutionnels de la Maison De l'Aviculture**

---

**Au Burkina Faso, la Maison De l'Aviculture a pour principaux partenaires institutionnels :**

- Le MRA : Ministère des Ressources Animales ;
- L'Appui de la coopération française sous diverses formes.
- La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso ( MEBF) qui un centre de services intégrés au profit des groupements professionnels et des entreprises privées.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme triennal, la Maison De l'Aviculture est à la recherche de nouveaux partenaires.



## **6- Principaux partenaires institutionnels de la Maison De l'Aviculture**

---

**Dans la sous région (zone UEMOA), la Maison De l'Aviculture a pour partenaires les organisations sœurs de la filière avicole moderne. Avec celles-ci, elle a mis en place une organisation faîtière sous-régionale des aviculteurs de la zone UEMOA. Ensemble, suites aux précédentes concertations, elles ont initié des activités au sein de la commission de l'UEMOA (la dernière date du 27 octobre 2007)**